

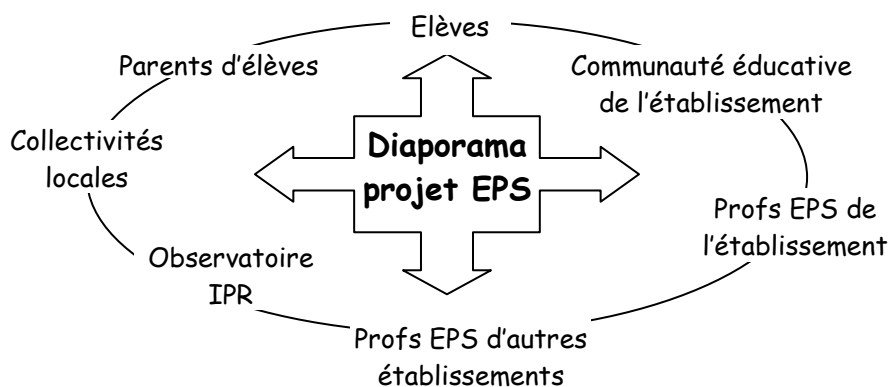
DIAPORAMA PROJET EPS-AS

Un outil interactif d'aide à la communication du projet EPS et d'Association Sportive

L'Observatoire met en place un dispositif piloté par le CARIM ayant pour objectif, dans chaque collège, de réaliser une présentation synthétique du projet EPS et du projet d'AS sous forme d'un diaporama. Déjà proposé dans certains établissements, ce diaporama « projet eps », est un véritable outil de communication affirmant l'EPS comme discipline d'enseignement à part entière. Bien-sûr, cela ne remplace pas le Projet EPS, beaucoup plus détaillé d'un point de vue didactique et pédagogique, mais vient le compléter en une synthèse donnant une idée globale de ce qu'est l'EPS dans chaque établissement. Techniquement, afin de faciliter le travail des équipes et d'uniformiser les réalisations, il est proposé une matrice commune téléchargeable qu'il restera à compléter et personnaliser.

Intérêt :

C'est un outil de communication au carrefour de plusieurs logiques.



Objectifs :

- Meilleure adhésion et compréhension de l'EPS par les élèves et les familles, avec une efficacité pédagogique renforcée, une baisse des dispenses abusives, une augmentation du nombre des licenciés, etc.
- Compréhension et intérêt accrus pour l'EPS de la part des collectivités locales qui mettent des moyens à la disposition de l'EPS et des AS...
- Positionnement positif au sein de la communauté éducative (chefs d'établissements, autres disciplines, etc.) avec un renforcement de l'image de l'EPS en tant que discipline d'enseignement à part entière.
- Mutualisation et échanges entre professeurs d'EPS de l'Académie et même de France.

Utilisation

Ce diaporama pourra être projeté :

- En début d'année aux élèves.

- Lors des réunions parents/profs
- Lors d'opérations portes ouvertes de l'établissement ou de l'AS.
- Lors des visites ou actions de liaisons CM2/6^{ème} ou 3^{ème}/2^{nde}.
- En salle des profs en direction des collègues des autres disciplines ainsi qu'auprès des chefs d'établissements.
- Lors d'un CA, où sont présents différents élus et représentants, notamment ceux de collectivités locales (mairie, conseil général, etc.)
- Etc.

L'ensemble des présentations pourrait être visible sur le site académique dans un souci de mutualisation des pratiques : il y a toujours de bonnes idées à communiquer ! Ainsi la maquette d'origine se verrait enrichie de vos propositions.

Procédures pour la réalisation

1. Créer sur votre disque dur un dossier « diaporama projet eps »
2. Télécharger la maquette à l'adresse <http://www.discip.crdp.ac-caen.fr/eps/> et enregistrer le fichier dans le dossier créé ci-dessus.
3. Si vous ne possédez pas le logiciel « power-point » vous pouvez télécharger gratuitement la suite « open-office » entièrement gratuite à l'adresse ... « <http://fr.openoffice.org/about-downloads.html> » Cette suite logicielle offre beaucoup de possibilités, notamment un logiciel de présentation assistée par ordinateur compatible avec power-point.
4. Ouvrez le fichier du diaporama avec votre logiciel installé : vous n'avez plus qu'à compléter et corriger les différentes diapositives.
5. Il vous faudra, pour illustrer le diaporama, constituer une banque d'images personnelles (*en respectant la législation concernant le droit à l'image : attention utilisation du formulaire de droit à l'image disponible sur le Bureau Pédagogique/thème les projets pédagogiques*) ou utiliser les images libres de droit mises à disposition aux adresses :
http://www.discip.crdp.ac-caen.fr/eps/banque_images_2/index_banque_images.html <http://bd.educnet.education.fr/eps/recherched.php>.
6. La réflexion sur le contenu nécessitera certainement échanges et concertations autour du projet EPS. L'aspect informatique demandera peut-être une aide. Sachez que sur ces deux points il existe des solutions :
 - a. vous pouvez, par exemple, programmer un stage FPC dont l'objectif sera la mise en forme de votre projet eps finalisé dans une présentation assistée par ordinateur ; vous pourriez alors faire appel à des intervenants tant pour l'aspect pédagogique que technique.
 - b. Le CARIM tient des permanences chaque semaine et vous pouvez prendre rendez-vous pour une aide ponctuelle. Cette aide peut aussi se réaliser à distance par mail et fichiers joints.
 - c. Un réseau délocalisé d'experts TICE EPS (*voir liste sur le site du CARIM EPS*) est en train de se constituer, et vous pourrez contacter la personne la plus proche pour un dépannage.
7. N'oubliez pas de nous retourner votre projet une fois terminé, en précisant quel usage vous nous autorisez à en faire :
 - a. Base de travail à usage interne (CARIM, Observatoire, IPR)
 - b. Idem, plus mise en ligne sur le site, libre de droits à destination de toute personne curieuse et désirant s'inspirer de votre travail.